

Exercer le rôle de tuteur

Contexte et attendus de la formation

Jusqu'à-là, le tutorat était essentiellement utilisé dans le cadre de l'apprentissage d'un métier ou de l'acquisition d'une qualification. Aujourd'hui, force est de constater qu'il est mis en œuvre dans des contextes d'intégration professionnelle des nouveaux arrivants, salariés et même stagiaires. Faire le choix de former des tuteurs, c'est faciliter le transfert des compétences et favoriser l'intégration d'un nouvel arrivant. Cette formation a pour objectif de permettre aux tuteurs d'identifier leurs missions et de les mettre en œuvre efficacement.

Programme de la formation

1. L'utilité du tuteur. Les représentations et les attentes du tuteur, de la personne en tutorat. Identifier les missions et le rôle du tuteur. Repérer les compétences requises
2. Ce qui est nécessaire à la mise en place d'une fonction tutorale dans l'entreprise
3. Se préparer à exercer les différentes activités du tuteur :
 - Préparer l'intégration de la personne
 - Accueillir et accompagner le nouvel arrivant ou le formé
 - Favoriser son intégration
 - Définir le parcours du tuteur et transmettre les connaissances et savoir faire nécessaires au poste :
 - Identifier les étapes de l'activité professionnelle concernée, repérer la progression
 - Définir des objectifs et sélectionner des situations formatives
 - Choisir des méthodes pédagogiques adaptées
 - Adopter un style de transmission adapté au tuteur
 - Évaluer ses acquisitions et aborder les points de progrès
4. Construire les outils de l'accompagnement : grilles d'observation, livret de suivi, etc.
5. Entretien des relations et se coordonner avec les partenaires du tutorat (partenaires internes, externes)

Méthodes pédagogiques

- . Échanges entre les participants, partage d'expériences et analyse de pratiques
- . Apports théoriques et méthodologiques
- . Co-élaboration d'outils opérationnels pour le tuteur et la personne en tutorat : livret stagiaire, carnet de bord tuteur, etc.

Public concerné

Toute personne amenée à exercer le rôle de tuteur en entreprise auprès de nouveaux arrivants (salarié sur un nouveau poste, stagiaire, etc.).

Le nombre maximum de participants à la formation est fixé à 10 personnes.

Durée et organisation de la formation

Deux jours, soit 14 heures d'intervention.